

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23 octobre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 20 et 21 octobre 2014**

**2014 R. 227** Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein de l'association International Visual Théâtre.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu la délibération 2014 R. 135, en date des 16 et 17 juin 2014, portant désignation de représentants au sein de l'association International Visual Théâtre ;

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 7 octobre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : La délibération 2014 R. 135, en date des 16 et 17 juin 2014, est abrogée.

Article 2 : Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de l'association International Visual Théâtre (Conseil d'administration) :

- Mme Pauline VERON.